



Droit du locataire par rapport au proprietaire

Par **mariani_old**, le **15/06/2007** à **11:05**

j ai du rendre mon appartement car le proprietaire voulait mettre son fils .le loyer ete de 660 euro taxe comprise .je voulait savoir combien de temps a droit le proprietaire pour relouer cet appartement est reevaluer le loyer apres mon depart et si son fils n est jammais rentre dans cet appartement.car je pense que c est une histoire juste pour que je sois parti est pouvoir reevaluer le loyer au cours de la vie.